



Communiqué de presse
Vendredi 17 avril 2020

Face au contexte épidémique, les acteurs Plan Crack restent mobilisés

Dans le contexte de la crise sanitaire sans précédent à laquelle notre pays est confronté, les pouvoirs publics, en lien avec les acteurs associatifs, sont particulièrement attentifs à l'accompagnement et à la prise en charge, dans de bonnes conditions, de ceux de nos concitoyens les plus vulnérables. Parmi ceux-ci, les personnes usagères de produits stupéfiants, particulièrement stigmatisées, font l'objet d'un suivi attentif, notamment celles qui sont en situation de rue.

Des structures d'accueil sont maintenues

Depuis le début de la crise, les acteurs du Plan Crack (préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, Préfecture de Police, Parquet de Paris, Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites addictives - MILDECA, Ville de Paris, Agence Régionale de Santé Île-de-France - ARS) se sont mobilisés pour assurer le maintien du fonctionnement des structures d'accueil et d'accompagnement intervenant auprès des usagers de crack et poly-consommateurs en errance.

Les structures d'addictologie, de réduction des risques et des dommages (Centres d'Accueil et d'Accompagnement pour Usagers de Drogues - CAARUD, Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie -CSAPA ...) se sont réorganisées immédiatement avec des effectifs réduits, pour préserver la continuité de leurs missions essentielles d'accompagnement et de soin sur leurs lieux d'accueil et en rue, dans le respect des contraintes de distanciation sociale avec ce public particulièrement en difficulté. Elles sont soutenues dans leurs efforts et bénéficient d'équipements de protection fournis par la Ville de Paris et l'ARS.

À ce jour, sur le territoire parisien, une vingtaine de structures spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des usagers de drogues (CAARUD, CSAPA, espaces de repos, salle de consommation à moindre risque) fonctionnent. Les missions et activités sont assurées de manière adaptée, intégrant le respect des mesures barrières et associant aussi une surveillance Covid-19. Les maraudes de réduction des risques et de médiation sociale sont maintenues et pour plusieurs renforcées, certains opérateurs ayant redéployé une partie de leurs équipes. Deux des trois bus mobiles circulent, et les tournées des maraudes ont été revues pour ajuster au mieux leurs interventions.

Les professionnels de l'addictologie et de la réduction des risques, intervenant en lieux d'accueil ou en maraudes, font notamment œuvre pédagogique auprès des usagers de drogues pour qu'ils respectent les gestes barrières et continuent de les accompagner.

- Les CSAPA se sont recentrés sur la prescription, le suivi et la dispensation des traitements de substitution pour lesquels ils observent une augmentation des demandes de prises en charge depuis le début du confinement. La quasi-totalité des CSAPA a mis place des téléconsultations.
- Les CAARUD et l'association SAFE poursuivent leurs activités de dispensation du matériel de prévention et de réduction des risques. Les distributeurs de matériel de réduction des risques jouent parfaitement leur rôle en période de confinement et ont été renforcés face à une demande en forte augmentation.
- La salle de consommation à moindre risque - Espace Gaia - reste ouverte 7 jours sur 7 pour les usagers injecteurs qui sont toutefois nettement moins nombreux à la fréquenter depuis le début du confinement : 60 passages par jour au lieu de 400 avant le confinement. Cette baisse a plusieurs explications, dont celle de la réduction des postes d'injection à 5 et de la suspension des postes d'inhalation, suite à l'application des mesures barrières et de conduites à tenir en phase épidémique. Par ailleurs, les usagers en errance rencontrent des difficultés pour s'approvisionner en produits (mendicité limitée, contrôles systématiques...). En parallèle, les services de police, toujours présents dans l'espace public, font le constat d'une diminution du trafic de drogues en rue.
- Les deux espaces de repos accueillent chaque jour près de 45 usagers.
- L'ensemble des structures orientent et suivent les usagers symptomatiques évocateurs de Covid-19. Elles assurent la distribution alimentaire via les dispositifs de la Ville de Paris, les réseaux solidaires ou l'attribution de tickets services et pour certaines, des prestations d'hygiène. La préoccupation principale est d'éviter les déplacements des personnes. Des actions d'aller vers des maraudes spécifiques à l'attention des usagers de drogues à la rue se poursuivent notamment par les associations Aurore, EGO, Gaia-Paris, Charonne-Oppelia, SOS Solidarités.

La mise à l'abri des usagers en errance est poursuivie

L'ARS Île-de-France a demandé dès mi-mars aux CSAPA et CAARUD de renforcer les accompagnements médico-sociaux des usagers à la rue, en errance et d'augmenter les mises à l'abri à l'hôtel.

Les structures se sont ainsi réorganisées pour assurer un suivi des personnes hébergées incluant des passages quotidiens, un appui pour l'alimentation (livraisons de paniers repas, tickets services, etc.) et une surveillance de l'état de santé.

Aujourd'hui **320 personnes sont suivies** dans ce cadre. **58 places supplémentaires** sont ouvertes depuis vendredi 10 avril 2020, grâce à la réquisition, par le préfet de région, de 2 hôtels en lien avec le GIP Samu Social de Paris et avec l'appui de la DRIHL.

La Ville de Paris assure la sécurisation de ces hôtels. L'ARS Île-de-France finance le volet accompagnement médico-social du dispositif.

Médiation et sécurisation de l'espace public

La Ville de Paris a maintenu sa présence sur l'espace public. Des parcours de tranquillité sont programmés quotidiennement avec une présence renforcée des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris. L'accompagnement, la prise en charge et l'orientation des personnes à la rue, dont les usagers de drogues, sont également une mission prioritaire et essentielle de l'équipe de médiation dédiée aux usagers de drogues qui répond aux signalements adressés par les riverains, commerçants, ou directement par les maires d'arrondissement. Ces actions d'accompagnement et de prise en charge viennent en complément des mesures de sécurisation renforcées mises en œuvre par la préfecture de police, et du travail de fond réalisé pour démanteler les réseaux de vente des produits stupéfiants.

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, la Maire de Paris et le Directeur Général de l'ARS tiennent à saluer et à remercier l'ensemble des acteurs du secteur de l'addictologie et de la réduction des risques, dont notamment les associations Aurore, Gaia-Paris, Oppelia-Charonne, groupe SOS Solidarités, Aides, SAFE, particulièrement mobilisés en cette période de fortes contraintes pour permettre la montée en puissance de cet accompagnement adapté, dans le respect du confinement par tous. L'ensemble des acteurs mobilisé note par ailleurs que les usagers respectent majoritairement l'ensemble des contraintes.

Contacts presse :

Ville de Paris : 01 42 76 49 61 - presse@paris.fr

Préfecture de la Région d'Île-de-France, préfecture de Paris : 01 82 52 40 25
pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de Police de Paris : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

ARS Île-de-France : Alizée Feauveaux : alizee.feauveaux@ars.sante.fr